PARIS
DANCE SCHOOL

FICHE D'INSCRIPTION – FORMATION EXCEPTIONNELLE
HOUSE DANCE & HIP-HOP
Brian "Footwork" Green (USA)
Du 24 au 29 novembre 2025 (sauf le 28)

Horaires :

- Du **lundi au vendredi** : 13h30 – 18h00
- Le **samedi** : 11h00 – 15h30

📍 PARIS DANCE SCHOOL – 160 rue Oberkampf, 75011 Paris
🚇 Métro : Ménilmontant / Parmentier

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Nom :
  .....
- Prénom :
  .....
- Date de naissance :
  .....
- Adresse :
  .....
- Code postal : ..... Ville : .....
- Téléphone :
  .....
- Email :
  .....

CHOIX DE FORMULE
(Cochez la formule souhaitée)
☐ **Formation complète (5 jours)** – 650 €
☐ **La journée 4h30** – 130 €
☐ **Session 2h00** – 65 €

Précisez-la ou les dates/sessions choisies : .....

MODALITÉS DE PAIEMENT
Le règlement s'effectue :
☐ En espèces
☐ Par virement bancaire
IBAN : FR24 3000 2005 0800 0000 8405 T25 – BIC : C R LY F R P P
☐ Par chèque à l'ordre de : **LA RUE EST À NOUS**
L'inscription sera **validée uniquement après réception du paiement**.
Aucune place ne sera réservée sans règlement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – FORMATION BRIAN "FOOTWORK" GREEN

1. **Engagement et ponctualité**
   Les stagiaires s'engagent à respecter les horaires et la durée des cours. Tout retard perturbe le déroulement du travail collectif.

2. **Annulation / remboursement**
   - Aucun remboursement ne sera effectué après validation de l'inscription, sauf annulation de la formation par l'organisateur.
   - En cas d'empêchement médical (justifié par certificat), un avoir pourra être proposé.

3. **Comportement et respect**
   Les stagiaires doivent adopter un comportement respectueux envers les professeurs, les autres participants et les locaux. Tout manquement grave pourra entraîner une exclusion sans remboursement.

4. **Tenue et hygiène**
   Une tenue adaptée à la danse est exigée. Les chaussures de ville ne sont pas autorisées dans le studio. Prévoir des chaussures pour la salle.
5. **Responsabilité**
   La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels.
   Chaque participant est responsable de sa propre condition physique et doit signaler tout problème de santé avant la formation.

6. **Image et communication**
   L'école se réserve le droit de filmer ou photographier les cours dans le cadre de la communication de l'événement, sauf refus écrit du participant.

7. **Assurance**
   Chaque participant doit disposer d'une assurance responsabilité civile en cours de validité.

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT
Je soussigné(e) .....
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et m'engage à le respecter.

Fait à ..... le .....

Signature du participant (obligatoire) :
.....